

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 27

Séance du 19 décembre 2022

Nombre de membres présents : 18

L'an deux mil vingt-deux et le dix-neuf décembre, à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

13/12/2022

Date d'affichage

13/12/2022

Objet de la délibération n° 76-2022

Urbanisme – Mise en compatibilité du
PLU pour la création d'un nouveau groupe
scolaire – Modalités de concertation

Présents

*JP. CULOS, F. GARRIGUES, M. ORRIT, C. DEBONS, S. MAZAS,
C. ROMERO, C. PAVAILLER, A. CERCLIER, C. SCHIFANO,
C. CLERGEAU, E. UMUTESI, MJ. SCHIFANO, JC. MALTHÉ,
F. ESTEVES, JF MULLER, O. RACAUD et JC. LAPASSE*

Absents excusés

*A. SECULA, S. PRADELLES, A. TAHRI, A. CIERCOLES, M. PLANA,
RM. MARTINEZ FUENTE, I. CERE et H. DUTKO*

Pouvoirs

<i>M. PLANA à P. PLICQUE</i>	<i>S. PRADELLES à C. PAVAILLER</i>
<i>A. SECULA à C. DEBONS</i>	<i>RM. MARTINEZ FUENTE à</i>
	<i>JC. LAPASSE</i>

Jean François MULLER a été nommé secrétaire

Delibération n°2

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que par délibération en date du 6 septembre 2022 le Conseil municipal a prescrit la déclaration de projet engageant mise en compatibilité du PLU de Verfeil.

Le projet de création d'un nouveau groupe scolaire entraîne la mise en compatibilité du PLU de Verfeil constitue un changement partiel dans le document d'urbanisme. Les évolutions n'affectent qu'une partie limitée du territoire communal. Dès lors, la procédure n'est pas soumise à une évaluation environnementale obligatoire ; évaluation qui entraînerait également, de facto, la mise en place d'un dispositif de concertation avec la population.

Néanmoins, s'agissant d'un dossier portant sur un projet majeur à l'échelle communale, tant par rapport à l'évolution des services offerts aux habitants que par rapport à l'investissement public consenti, il apparaît judicieux de proposer, de manière volontariste, des modalités de concertation avec la population durant la construction de ce dossier, construction qui a démarré à l'automne 2022 et qui va se poursuivre sur les premiers mois de l'année 2023.

En conséquence, il est proposé par la présente délibération que le Conseil municipal ouvre une concertation publique dans le cadre de la constitution du dossier de déclaration de projet visant la construction d'un nouveau groupe scolaire et emportant la mise en compatibilité du PLU en vue de sa réalisation.

Les modalités de la concertation sont les suivantes :

- Insertion dans le bulletin municipal et sur le site Internet de la commune d'un article indiquant le projet d'évolution de PLU ;
- Mise à disposition du public des documents d'études ;
- Mise à disposition du public d'un cahier de recueil des observations.

Le bilan en sera arrêté par le Conseil municipal avant l'enquête publique. Elle fera également l'objet d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L103-2 et suivants, et L300-6 ;

Vu le Plan Local d'urbanisme (PLU) de Verfeil, approuvé le 22 mars 2018 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- MET en œuvre une concertation ayant pour objectifs d'assurer une bonne information et participation de la population dans le cadre de la procédure engagée de mise en compatibilité du PLU en vue de la réalisation du projet de nouveau groupe scolaire ;
- DECIDE des modalités de concertation telles qu'exposé ci-dessus ;
- PRECISE que le bilan sera arrêté par le présent Conseil avant l'enquête publique ;
- DIT que la présentation délibération sera affichée en mairie et fera l'objet d'une mention publiée dans un journal d'annonce légale

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

